

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

DISCOURS

**DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU-NGUESSO
A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DE HAUT NIVEAU
SUR LA « SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE :
LES DEFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DES BIOENERGIES ».**



Rome, 3-5 juin 2008

- Monsieur le Président de la Conférence,
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
- Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies
- Monsieur le Directeur Général de la FAO,
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de mission diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs.

En organisant la présente conférence sur le thème d'actualité brûlante, « les conséquences du changement climatique et des bioénergies sur la sécurité alimentaire mondiale », Monsieur Jacques DIOUF, Directeur Général de la FAO, que je remercie et que je félicite chaleureusement, fait jouer pleinement à l'Institution qu'il dirige, son rôle et sa responsabilité, à l'heure où de graves menaces pèsent sur la vie des peuples et la stabilité des Etats.

Face aux enjeux actuels du pétrole, l'Afrique ne saurait demeurer absente des grands fora sur les solutions alternatives à l'utilisation des hydrocarbures fossiles.

Comme d'autres pays, le Congo voit arriver, de par le monde, de nombreuses sociétés agro-industrielles, promotrices de **plantations industrielles pour la production des biocarburants**.

La flambée actuelle des prix des hydrocarbures fossiles sur le marché international, consécutive à l'augmentation de la demande et à la stagnation de l'offre, ainsi qu'aux perspectives de diminution des réserves de pétrole, en constituent les motivations profondes.

Monsieur le Président,

Pays producteur de pétrole, la République du Congo dispose d'un potentiel physique et agro-climatique favorable à la production des biocarburants, à partir du palmier à huile pour le biodiesel et de la canne à sucre pour l'éthanol. Les superficies des terres arables se situent autour de dix millions d'hectares, dont 2% seulement sont exploitées.

Dans mon pays, l'huile de palme constitue un produit essentiel dans l'alimentation des populations et une matière première importante pour l'industrie.

C'est pourquoi, le développement du palmier à huile devra de plus en plus satisfaire les besoins nationaux, promouvoir les exportations et encourager les plantations villageoises, dans le but d'améliorer les revenus des paysans.

Considérée comme une culture à haut rendement pour la production du bioéthanol, la canne à sucre est cultivée au Congo depuis les années 50, pour la production du sucre. Les superficies cultivables sont extensibles à souhait.

Cependant, le développement à large échelle de plantations industrielles devra tenir compte des aspects socio-économiques et de la préservation des écosystèmes naturels. C'est ainsi que le Gouvernement s'est engagé à mettre en place une stratégie nationale en la matière.

La concurrence pour les meilleures terres entre les cultures vivrières et celles destinées à la production des biocarburants, pourrait apparaître comme un facteur aggravant de la faim dans le monde. Pour cela, notre politique sera sous-tendue par un plan d'affectation des terres

définissant les zones et les superficies réservées aux cultures des biocarburants, aux cultures vivrières, à l'élevage et aux aires protégées.

D'ailleurs, en Afrique centrale, le Congo œuvre déjà, avec les autres pays, pour une gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Au-delà des encouragements, la sauvegarde de ce patrimoine mondial que nous appelons de tous nos vœux, a d'ores et déjà reçu les contributions annoncées du Royaume-Uni et de la Norvège, pays que nous saluons chaleureusement. De même, nous nous félicitons de la prise en compte de ce projet, par le récent sommet tenu à Yokohama, au Japon, dans le cadre de la TICAD IV.

Pour ma part, le débat ne se situe pas dans l'opposition entre les cultures vivrières et les biocarburants, mais plutôt dans la recherche d'un juste équilibre entre les sécurités alimentaires et énergétiques.

Monsieur Le Président,

Le changement climatique est de plus en plus perceptible dans le monde, et l'Afrique est le continent qui en subie le plus les conséquences. Dans le domaine agricole, on assiste à la diminution des rendements et, partant, à la pénurie des denrées alimentaires. Les mesures d'adaptation, y compris la promotion d'une agriculture écologiquement durable, sont coûteuses et hors de portée de nos pays. Les nombreuses résolutions et décisions, prises à cet effet au plan international, ne peuvent être concrétisées, faute d'engagement financier de la part des pays industrialisés.

Ce qui est constant ici, c'est la crise alimentaire, dénominateur commun de la plupart de nos pays. A la différence des précédentes crises, celle de 2008 a la particularité d'être portée par une batterie de facteurs tels que le changement climatique, les bioénergies, le protectionnisme, les subventions agricoles, la pression démographique et la flambée des prix du pétrole.

En République du Congo, le secteur agropastoral est loin d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Le déficit vivrier justifie ainsi les importations auxquelles le Congo recourt pour couvrir les besoins alimentaires des populations.

Afin de corriger cette situation, le Congo vient d'adopter le Programme National de Sécurité Alimentaire, visant le renforcement des capacités de production des acteurs, à tous les niveaux, par l'intensification et la diversification de la production.

Parallèlement, face à la flambée des prix des produits de première nécessité que connaissent tous nos pays, le Gouvernement a pris des mesures nécessaires. Celles-ci portent sur l'exonération à l'importation de tous les intrants et matériels agricoles, la réduction ou la suppression de plusieurs taxes sur les produits de première nécessité.

Le programme d'urgence agropastoral 2008-2009 complète ces actions.

Monsieur le Président de la Conférence,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Pour la réalisation de ces différents programmes, le Fonds de soutien à l'agriculture mis en place par le Gouvernement demeure insuffisant.

Le droit à l'alimentation des peuples, opposable à la conjoncture des marchés des produits alimentaires, m'amène à solliciter le soutien de la Communauté internationale à nos efforts pour un développement rural intégré.

En effet, seul le renforcement des capacités agricoles peut garantir durablement la sécurité alimentaire. Il devrait donc bénéficier du plein soutien et de la mobilisation des bailleurs de fonds et des donateurs internationaux, afin que soit relevé le défi de la Sécurité alimentaire.

Ce pari doit se gagner pays par pays, avant de devenir global, village par village, avant de devenir national, palier par palier, avant de devenir intégré.

Au moment où la flambée des prix des produits alimentaires permet de redécouvrir les vertus de l'agriculture, de remobiliser la planète sur les défis du changement climatique et des bioénergies, la Communauté internationale devrait saisir cette occasion pour obtenir un consensus opérationnel sur la priorité aux investissements à l'agriculture.

D'ores et déjà, au cours de ses assemblées annuelles des 14 et 15 mai 2008, tenues à Maputo, la Banque africaine de Développement a mis en place un mécanisme de financement, en vue de faciliter l'accès aux engrais des pays membres de l'Union Africaine. Compte tenu de ses importantes réserves de potasses, le Congo invite les investisseurs et les bailleurs de fonds intéressés à l'exploitation et à la production de ces intrants.

Pour conclure, disons qu'il nous faut agir et agir maintenant car, ne l'oublions pas, chaque fois que nous parlons de l'agriculture, nous parlons de la vie des gens, et une vie sans nourriture n'est pas une vie, tout comme un Peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un peuple libre.

Je vous remercie